



Collège Sainte-Croix & Notre-Dame D2D3

Dispositif de remédiation 2018-2019

Hannut, le 2 octobre 2018

Chers parents, chers élèves,

Le dispositif de remédiation est un élément primordial dans les missions de l'école en vue de favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves. Au terme de l'année scolaire 2017-2018, le taux de réussite dépasse les 90% et nous voulons l'améliorer encore en poursuivant l'objectif vers lequel l'équipe éducative est tournée : « Améliorer le taux de réussite des élèves tout en maintenant un niveau d'exigence pertinent ». De manière préventive, le professeur pratiquera une pédagogie différenciée adaptée au rythme de chaque élève. Si celle-ci s'avère insuffisante, le professeur proposera de manière curative une remédiation immédiate ou fera appel aux équipes de remédiation en place. Celles-ci proposent des moyens de remédier aux difficultés des élèves de manière continue tout au long de l'année. Ces dispositions visent à améliorer les apprentissages et le taux de réussite scolaire.

Les **actions de remédiation** proposées prennent plusieurs formes :

1. **La rencontre « coup de pouce »** : il s'agit de rencontres individuelles envisageant la sphère globale de l'élève lorsqu'une difficulté scolaire se présente. Sa spécificité est l'accompagnement des difficultés de méthode et d'approche du travail scolaire avec, en cas de nécessité, une proposition d'orientation vers un autre dispositif (remise à niveau disciplinaire, rendez-vous au Centre PMS, Service d'accrochage scolaire, ...).
2. **Le partenariat pour élèves à besoins spécifiques** : afin d'accompagner les élèves qui présentent une difficulté d'apprentissage ou un profil particulier, un partenariat peut être établi dans le but de coordonner les approches des différents intervenants (élèves, enseignants, parents, services extérieurs, ...).
3. **La remise à niveau dans une discipline** : lorsqu'une compétence ou un point de matière conséquent d'un cours pose difficulté, une formule de soutien scolaire dans toutes les disciplines est proposée avec le concours d'opérateurs spécialisés en la matière.

Ces dispositifs évoluent au fil des années grâce à la collaboration efficace des professeurs et s'ajoutent aux actions déployées par les agentes du CPMS ou des éducateurs. Cette prise en charge demande beaucoup de temps, d'énergie et d'expertise alors que les moyens sont limités. Nous ne sommes donc pas à l'abri de quelques imperfections. Nous vous remercions dès lors de votre compréhension et de votre indulgence.

Ce manque de moyens nous amène à mener une expérience de collaboration avec des opérateurs extérieurs à l'école pour vous proposer des solutions de remises à niveau dans toutes les disciplines. Ces opérateurs ont été sélectionnés en fonction des tarifs abordables

qu'ils pratiquent (moins de 9 €/heure). De plus, des formules permettent de proposer une gratuité aux familles dont les moyens financiers sont limités. La nécessité de ces remises à niveau est laissée à l'appréciation des parents et des élèves.

1. La rencontre « Coup de pouce »

1.1 Objectif

Accompagner l'élève afin d'entendre ses difficultés, d'en rechercher les causes et de dégager des pistes de solutions.

Les démarches consistent à mettre en place les outils de remédiation les plus adaptés à la situation et d'en tester l'efficacité. Cet accompagnement individualisé implique une participation constructive de l'élève et peut le guider vers d'autres aides possibles.

1.2 Modalités

Les élèves qui **recommencent leur année** seront invités par un professeur de l'équipe pour faire le point sur les expériences précédentes, les espoirs et les attentes de cette nouvelle année.

Les rencontres « Coup de pouce » sont accessibles à tous les élèves sur proposition du conseil de classe ou à la demande d'un professeur, d'un parent ou de l'élève auprès du titulaire, d'un de ses professeurs ou d'un éducateur. Ces ateliers sont organisés sous la forme de rencontres et d'échanges entre l'élève et un professeur durant des heures d'étude si possible.

Le but principal est de veiller à l'épanouissement de l'adolescent au sein de notre école et de l'aider dans l'organisation de son vécu scolaire et parascolaire en fonction de son « projet de vie » à construire.

2. Le partenariat pour les élèves à besoins spécifiques

2.1 Objectif

Construire un projet scolaire adapté au profil de l'élève en tenant compte des possibilités d'aides techniques et pédagogiques afin de lui assurer un maximum d'autonomie.

2.2 Modalités

Le partenariat sera établi **sur présentation d'une attestation médicale** fournie par un professionnel spécialiste (neuropsychiatre, psychiatre, pédiatre, psychologue, neuropsychologue, O.R.L.,...) et d'un rapport d'un bilan récent.

L'équipe éducative étant soumise à un devoir de réserve, elle s'engage à n'utiliser les données que dans un cadre professionnel.

Mme Faur est la personne responsable de la gestion des partenariats : elle contactera les élèves et/ou les parents des élèves renseignés afin d'établir ou d'actualiser les partenariats.

L'accompagnement ne se fera que sur base volontaire des élèves et de leurs parents. Les nouvelles demandes de partenariat peuvent être adressées à Mme Faur ou au titulaire.

3. La remise à niveau dans une discipline

3.1 Objectif

L'objectif est de combler les lacunes dans les disciplines et d'augmenter les chances de réussite de l'élève.

3.2 Modalités

Chaque professeur au sein de sa discipline et de son cours favorise la réussite en mettant en œuvre des approches pédagogiques adaptées au besoin de chacun. **La remédiation immédiate est donc initiée par le professeur titulaire du cours** qui peut réexpliquer une notion de manière individuelle ou collective, revoir un élève ou un groupe d'élèves à un autre moment ou proposer une aide extérieure à la classe (CPMS, méthode de travail, remise à niveau, ...).

Cette année, nous vous proposons, si vous l'estimez nécessaire, de prolonger le travail de remédiation du professeur par une remise à niveau supplémentaire.

Ces remises à niveau sont:

- complémentaires à la mission de remédiation qui incombe à chaque professeur à l'intérieur de son cours ;
- proposées à moindre coût (entre 6 et 9 €/heure de soutien en fonction des opérateurs et des durées des séances) ;
- proposées à des moments différents à votre meilleure convenance (mercredi après-midi, samedi matin, vacances scolaires) ;
- assurées par des professeurs extérieurs ou des professeurs de l'école (cependant, pour des raisons de déontologie, un professeur ne pourra donner une remise à niveau payante à ses propres élèves) ;
- disponibles sous forme de cours suspendus, par une formule solidaire, où les familles aident les élèves en difficulté matérielle.

Les parents ou l'élève peuvent accéder à ces remises à niveau en contactant les opérateurs suivants en fonction des périodes de soutien scolaire proposées qui rencontrent votre préférence:

- Vacances scolaires
Inscription : 019/51 93 72 (Echevinat de Hannut)
Lieu : Académie de Hannut
Opérateur : Echec à l'échec
Web : www.hesl.org/
- Les mercredis après-midi de 13h à 15h (inscription par trimestre entier de préférence mais possibilité d'inscription pendant toute l'année à un minimum de 3 séances)
Inscription : 0498/82 23 74 ou soutienscolaire@enseignons.be
Lieu : Collège
Opérateur : Enseignons.be
Web : www.enseignons.be/soutien-scolaire
- Les samedis matins de 8h45 à 13h (novembre, février et mai) et les vacances scolaires de 9h à 16h15
Inscription : 0494/36.93.12 (Mr Lemaire)
Lieu : Collège

Opérateur : La Buissonnière
Web : www.labuissonniere.be

Ces opérateurs ont été sélectionnés en fonction de leur raison sociale qui consiste à proposer des tarifs de cours réduits dans le but d'améliorer la réussite scolaire. Si une difficulté matérielle vous empêche d'accéder à ces remises à niveau, nous vous invitons, en toute discrétion, à contacter la coordinatrice des remises à niveau, Mme Faur, ou la direction.

La participation des élèves dans toutes les démarches du dispositif de remédiation est personnelle et volontaire. Les parents d'élèves peuvent contacter les responsables de la remédiation par courriel : tatianafaur@hotmail.com (Partenariats et remises à niveau) – martine.lerich@collegehannut.be (Coup de pouce).

En espérant que ces dispositions stimuleront et conforteront les apprentissages de chacune et chacun, nous vous assurons, chers parents, chers élèves, de notre entier dévouement.

Pour l'équipe éducative,

Patrick Carlier
Directeur
Préfet des études
de 3^e et 4^e

Tatiana Faur
Professeure de français
Coordinatrice
partenariats et
remises à niveau

Martine Leriche
Professeure
Coordinatrice
Coup de pouce

Flory Vanstapel
Directeur adjoint
Préfet des études
de 5^e et 6^e